

## **Table ronde n°2 : Comment élaborer une vision commune : qu'est-ce qui unit ?**

### **Participants :**

Burçak Madran (ICMAH)  
Koré Escobar Zamora (ICOM Espagne)  
Alexandre Chevalier (ICOM Belgique)  
Chedlia Annabi (Icom Tunisie + MDDP2)  
Elke Kellner (ICOM Autriche)

### **Modération (en remplacement d'Alberto Garlandini) :**

Alberto Garlandini, vice-président d'Icom (par Skype) et Emilie Girard, vice-présidente d'Icom France

*Diffusion vidéo de l'introduction d'Alberto Garlandini, avec lecture de son texte d'introduction :*

Chers amis et collègues,

Le thème de notre table ronde est comment développer et valoriser la vision commune, l'identité spécifique de l'ICOM et de la communauté des professionnels des musées.

Premièrement, je veux dire que on va parler d'un thème qui est lié au débat sur la définition de musée, mais il va bien au-delà de ça. Une association et une communauté professionnelles peuvent avoir un présent et un futur seulement si elles sont capables de valoriser leurs histoires et mémoires communes, si elles ont une tradition d'idées, des références culturelles et étiques bien partagées. Mais elles doivent aussi avoir la capacité de dialoguer, d'échanger des idées, nouveaux projets et expériences, de définir des buts et des programmes qui soient reconnus et acceptés par tous les membres.

Le monde change rapidement, ainsi que les musées et le travail dans les musées. De toute façon, sur la base de mon expérience, je peux dire que ICOM et la communauté des musées partagent vision, valeurs et une base solide de référence commune. J'ai eu la chance de rencontrer et de travailler avec collègues du monde entier, pas seulement des pays occidentaux. Dans les dernières années, je suis allé aussi dans pays asiatiques, comme Népal, Pakistan, Chine et Corée, dans pays d'Afrique comme Egypte et Tunisie et dans de nombreux pays d'Amérique latine. Il s'agit de pays très divers, avec contextes sociaux, politiques, culturels, religieux, administratifs et économiques très différents. Mais j'ai pu vérifier qu'heureusement les professionnels des musées ont différentes langues maternelles mais partagent une même lingua franca, qui est celle de la muséologie dans toutes ses variantes et ses différentes approches. Dans le monde entier, les professionnels discutent et vivent les

mêmes problèmes, ont les mêmes aspirations et valeurs : ils se sentent partie de la même communauté professionnelle.

Cette vision commune de ce qui sont les fonctions spécifiques des musées, de ce qui sont les rôles, les responsabilités et les compétences des professionnels des musées est le trésor qui unit l'ICOM et nous a transformés en une véritable communauté professionnelle. C'est un dénominateur commun que nous devons valoriser, renforcer et agrandir. Et le débat sur la définition de musée doit aider les professionnels à se rassembler face aux défis de notre temps.

Les deux documents qui mieux expriment l'identité collective, la vision commune, l'unité de l'ICOM sont d'une part les Statuts et le Règlement intérieur, et de l'autre le Code de déontologie pour les musées.

Les Statuts définissent la mission, les objectifs et les règles de fonctionnement de l'ICOM. Le Code de déontologie exprime une vision internationale de la gestion des musées et du patrimoine selon des principes et des pratiques éthiques. Le respect du Code est obligatoire pour les membres de l'ICOM et c'est une référence incontournable pour tous les professionnels qui est devenu norme juridique dans un nombre croissant de pays. Maintenant, après l'adoption de la Recommandation de l'UNESCO sur les musées en 2015, le respect du Code de l'ICOM constitue la référence internationale la plus largement partagée.

Ce n'est pas un hasard si ces deux documents d'identité de l'ICOM contiennent soit la définition de ce que c'est un musée, soit de ce qui sont les professionnels des musées. En théorie, ils doivent être étudiés et interprétés l'un par rapport à l'autre et mis à jour sous une forme intégrée. En réalité, le processus de leur actualisation s'est déroulé séparément : la révision des statuts et des règles internes a été adoptée en 2017 ; la définition du musée est en cours et sa conclusion reportée à 2022, tandis que la mise à jour du Code de déontologie pour l'instant n'est pas prévue.

### **Questions :**

- Comment assurer la continuité, l'unité et la vision communes de l'ICOM dans le processus, difficile mais nécessaire, d'actualisation des documents identitaires ? Comment s'assurer que les comités et la communauté professionnelle participent à cette révision? Comment pouvons-nous actualiser nos documents identitaires sans remettre en question notre histoire et nos valeurs communes?
- Faut-il adopter une nouvelle définition du musée sans en même temps mettre à jour le Code de déontologie de l'ICOM ? Le code de déontologie ne peut-il être considéré comme une exégèse nécessaire de la définition ?
- Quels autres documents devraient être ajoutés aux Statuts et Code pour renforcer l'identité commune de l'ICOM ? Des documents de mission et de vision? Des documents régionaux qui peuvent préciser la vision commune en tenant compte des diversités locales ?